Corps incarcérés, double peine

Christine LOEHLE

Enseignante agrégée d'EPS, Faculté des Sciences du Sport de Strasbourg

DOI : https ://doi.org/10.17184/eac.8396

Résumé : J'enseigne l'Éducation Physique et Sportive à la maison d'Arrêt de Strasbourg depuis 1989. Mon regard a toujours été double : celui en immersion, certainement subjectif, de la « prof de sport » au plus près des détenus en pratiquant avec eux de nombreuses activités sportives et celui, plus distancié, de « l'enseignante de la Faculté des Sciences du Sport de Strasbourg ». Quelle ne fut ma surprise, en demandant aux détenues femmes de la Maison d'Arrêt de Strasbourg si en prison, une femme perdait sa féminité, d'entendre un « OUI » unanime, spontané et très sonore. Cette question était tombée à la fin de la séance de sport, au moment des étirements. Toutes voulaient me donner des exemples : « ici on ne peut pas cantiner des gels douche de femme », « on n'a que celui qui est destiné aux hommes », « on ne peut pas cantiner du déodorant ». Ces propos datent de juin 2022. Si certaines inégalités de condition d'incarcération avaient été estompées au quartier femme, en particulier pour les formations et les activités, il reste encore à faire. Les détenues qui ont des moyens financiers peuvent acheter des produits d'hygiène « mais toujours bas de gamme ». Depuis la loi proposée par Virginie Ballet en 2020 contre la précarité menstruelle, les détenues peuvent recevoir gratuitement 2 boites par mois. Heureusement, car pendant des décennies, les femmes devaient trouver toutes sortes d'astuces pour pallier à cette indignité. Par rapport à la tenue vestimentaire, pendant des années, j'ai vu en été les détenues en cours de promenade en short et en soutien-gorge. Aujourd'hui, les femmes doivent « avoir une tenue décente », ne peuvent pas porter de pantacourts ni de jupes courtes, ne peuvent pas se maquiller. Les hommes ne peuvent plus être torse-nu en salle de sport. Comment réinsérer un détenu si sa confiance en soi et son estime de soi, déjà largement diminués, s'accentuent davantage durant l'incarcération. À quand une prison qui garde, qui punit bien sûr mais aussi qui permet la reconstruction de ce public, en très grande majorité, vulnérable. À quand une prison qui permet aussi de se former, de se soigner. Redonner du sens à la peine passe par une réhabilitation de la dignité du détenu. Le milieu carcéral est depuis une quinzaine d'années dans un tout-sécuritaire qui ne cesse d'augmenter, diminuant ainsi les efforts (et le budget) de la réinsertion. Le travail, les cours scolaires, le sport, le sport-santé mais aussi d'autres activités comme la médiation animale, le jardinage, des activités culturelles et tant d'autres … sont plébiscités par les détenus parce que ces activités apportent un bien-être physique et psychique nécessaires dans cette institution. Toutes ces activités hors de la cellule permettent de rompre l'ennui et l'isolement social en permettant ainsi de retrouver un peu une dignité perdue.

Mots-clés : Enfermement ; Déshumanisation ; Activités physiques

1 Premiers pas en milieu carcéral

J'ai découvert l'institution carcérale en 1989. Mon regard a toujours été double : celui en immersion, certainement subjectif, de la « prof de sport » au plus près des détenus en pratiquant avec eux de nombreuses activités sportives et celui, plus distancié, de « l'enseignante de la Faculté des Sciences du Sport de Strasbourg ».

Pour ne pas être « prisonnière » de mes premières impressions ou d'idées reçues, mes premières armes méthodologiques provenaient du champ épistémologique. Avec la réflexion de Gaston Bachelard[1] et la vigilance critique de Michel Foucault[2], l'emblématique théoricien épistémologue, historien des systèmes de pensée et du système pénitentiaire, je parvenais à certains « *éclaircissements*[3] ». J'ai été guidée par les épistémologues qui laissaient une place au doute, qui démontraient que la science avance sur fond d'erreurs, qui refusaient les évidences… Leurs recherches me permettaient de mieux comprendre cette institution de l'ombre et surtout de construire ma posture professionnelle. Un ouvrage a été fondateur pour moi, peut-être est-ce cet ouvrage qui m'a donné envie de travailler en milieu carcéral. Il s'agissait du *Corps redressé* de Georges Vigarello[4]. Enseignante-vacataire d'EPS en milieu carcéral depuis 33 années, à raison de deux demi-journées par semaine, mon regard est encore parcellaire. Tout professionnel qui travaille dans ce milieu n'en découvre que de minces parcelles selon le Garde des Sceaux Robert Badinter[5]. J'ai toujours gardé en mémoire son discours humaniste ainsi que son regard pertinent et percutant sur un monde carcéral qui, selon ses termes *« nous entoure plus qu'il ne s'ouvre à nous »*. J'ai fait mienne une précaution méthodologique du sociologue et anthropologue Jean-Claude Passeron[6] : *« on ne concevrait pas un anthropologue qui ne serait pas sans cesse en train de se demander, pour les pourchasser et les réduire, les contre-sens qu'il se sait en train de commettre puisqu'il est à l'écoute d'une culture dont il ne connait jamais complètement le code, la langue, la grammaire »*. En milieu carcéral, cette citation se vérifie, surtout à mes débuts, car les détenus ont toujours eu des codes, leurs codes. La précaution anthropologique de Passeron m'a toujours incitée, à être prudente dans mes paroles et interprétations de situations. En sortant de la prison, j'avais toujours un carnet pour noter le plus fidèlement possible les mots des détenus ou certaines situations qui m'avaient interpellée.

Mon rôle premier était de permettre aux détenus de découvrir de nouvelles activités sportives, de se dépenser physiquement, de s'épuiser pour revenir en cellule fatigués. J'essayais de leur procurer un bien-être tant physique que psychique, pour qu'ils puissent à nouveau se réapproprier leur corps, mieux dormir ou prendre moins de médicament. Très souvent, en fin de séance, les discussions devenaient une sorte de rituel. J'essayais à chaque fois d'être à leur écoute et de comprendre avec une vigilance critique.

À l'inverse des coursives interminables, d'une oppression lorsqu'on se déplace en prison, dans la salle de sport, dès l'arrivée des détenus, une animation sonore et sportive se met en place. La prison est oubliée durant l'heure. Elle reprendra ses droits dès la

[1] BACHELARD Gaston, *La formation de l'esprit scientifique, contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, Vrin, 1977 (1ère éd. 1938) ; *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, PUF Quadridge, 1991.

[2] FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975 ainsi que ses autres ouvrages : *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969 ; *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971 ; *Dits et écrits, 1954-1988*, Paris, Gallimard, 2001 (Tomes I à IV).

[3] SERRES Michel, *Éclaircissements, cinq entretiens avec B. Latour*, Paris, François Bourin, 1992.

[4] VIGARELLO Georges, *Le corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique*. Paris, Armand Colin, 1978.

[5] BADINTER Robert, *La prison républicaine, 1871-1914,* Paris, Fayard, 1992.

[6] PASSERON Jean-Claude, « Handicap, éducation et culture », *Communautés éducatives n° 50-51*, 1984, p. 6-17.

Published in : LOMO MYAZHIOM, Aggée Célestin (dir.), *Corps, identités et Sociétés. Volume 1. Autour de David Le Breton*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004697, doi : 10.17184/eac.9782813004697

fin de la séance. À la froideur de l'espace carcéral s'oppose la proximité « chaleureuse » avec les détenus dans la salle de sport, espace paradoxal dans une institution punitive. La parole est « vraie » et immédiate car le temps est compté en milieu carcéral. Les détenus abordent immédiatement leurs soucis, leur colère, leur dégoût, leur souffrance. Dans ce lieu singulier, en écoutant sans complaisance mais avec bienveillance, j'ai découvert les conditions sociales et familiales des détenus, des parcours compliqués, des parcours d'exclusion dès leur enfance, chaotiques, semés d'embûches et aussi de malchance. Ils m'ont tellement appris sur les inégalités criantes de notre société, les disparités de toutes sortes, scolaires, de santé et bien sûr financières et professionnelles. Avec les femmes, ces inégalités étaient criantes, effarantes, de toutes sortes, sans fin.

2 Cheminement avec David Le Breton

Des milliers de situations m'ont interpellée. Tous les sujets étudiés par David Le Breton se retrouvent en concentré derrière les hauts murs. Son analyse a toujours eu une résonance dans ma pratique professionnelle. J'enseignais sur le terrain de sport extérieur, les détenus étaient nombreux. Lors d'une séance de volley, j'avais expliqué à un détenu comment faire une manchette parce qu'il le faisait toujours avec un seul bras, la trajectoire de la balle n'étant jamais dirigée vers l'espace de jeu. *« Il faut que tu tendes tes deux bras et que tu plies tes jambes. »* A l'instant où je lui avais donné ce conseil, je m'aperçus que son bras gauche était entièrement tailladé : des scarifications anciennes à côté d'autres plus récentes, certaines plaies saignaient encore. Je me suis reprise : *« avec un bras finalement ça va aussi. »* À partir de ce jour, je n'ai plus jamais enseigné de la même façon, j'ai toujours observé plus attentivement « mes élèves » avant de donner une consigne… combien de poignets tailladés, de cous lacérés, de bras martyrisés ai-je pu observer ! « *La douleur physique est une butée symbolique à opposer à la souffrance… La trace corporelle porte la souffrance à la surface du corps, là où elle devient visible et contrôlable.* »[7]Guidée par les explications de David Le Breton, j'osais questionner les détenus. Ils me confirmaient qu'ils avaient l'impression d'extirper la douleur de leur corps, d'avoir moins mal en se scarifiant. Cela leur permettait aussi de sortir du « mitard » plus vite. J'ai rencontré plus de détenus en souffrance que de détenus violents durant toutes ces années[8]. Si la prison est un lieu de violences, elle est d'abord pour moi un lieu de souffrance. La souffrance est surtout visible dans le quartier femme et le quartier mineur. En tant qu'enseignante-vacataire, ce mal-être est une gifle qui vous atteint presque physiquement. On ne peut échapper à cette désespérance tant elle a besoin de s'extérioriser. Chez les femmes, la souffrance est à fleur de peau et aussi …très sonore. Certaines détenues peuvent pleurer ou hurler pendant des heures, parce qu'elles viennent d'être condamnées, parce qu'elles vont être transférées dans une autre prison, parce qu'elles n'ont pas de nouvelles de leur famille…. Les détenues ont besoin d'un auditoire pour exprimer cette souffrance, elles le feront en promenade ou en sport extérieur. Elles ont besoin de partager leurs maux, d'abord avec leur « clan » proche afin d'être soutenues par les plus proches codétenues,

[7]David LE BRETON, dans *Jeunesse à risque, Rite et Passage*, David Le Breton, Denis Jeffrey, Joseph Josy Lévy, *Jeunesse à risque, Rite et Passage,* Presses de l'Université de Laval, 2005, p23

[8]Christine LOEHLE, *Ballon prisonnier, prof de sport en prison depuis 30 ans*, L'Harmattan, collection Espaces et Temps du Sport, janvier 2022

Published in : LOMO MYAZHIOM, Aggée Célestin (dir.), *Corps, identités et Sociétés. Volume 1. Autour de David Le Breton*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004697, doi : 10.17184/eac.9782813004697

puis les autres se joignent à elles pour participer. Certaines peuvent avoir de telles crises d'angoisse que leur respiration en est coupée, c'est toujours impressionnant. En prison, cette souffrance qui ne peut être exprimée va se transformer en violence subie. Un détenu mineur avait avalé des lames de rasoirs, il m'avait dit : *« j'étais ce matin à l'hôpital. »* J'étais dubitative, il percevait que je ne le croyais pas, il m'a montré sa bouche… lacérée. Les plus jeunes en prison me racontaient leurs prises de risque insensées durant leur détention et surtout celles avant d'être incarcérés. Ils jouaient en ma présence et entourés des copains de quartier un peu au « caïd », voulant me montrer un détachement, une insouciance par rapport à ce qu'ils vivaient. C'était leur « *chemin de contrebande pour se construire une identité en se confrontant aux limites*[9] ». C'était surtout leurs « *tentatives pour vivre* », leur « *désir d'approcher la mort pour mieux se sentir exister* »[10]car à la séance sportive suivante, lorsque je me retrouvais seule avec l'un d'entre eux, ils se confiaient. L'adhésion des mineurs à une nouvelle situation pédagogique est chaque fois un défi pour l'enseignant. C'est le quartier le plus « usant ». L'activité sportive doit permettre aux mineurs de se dépenser et surtout de reprendre confiance.

Les années 1992 m'ont marquée. Arrivaient de façon massive des détenus avec des problématiques d'addictions lourdes. En sport, presque la moitié des détenus étaient « toxicos ». Je les croisais dans les coursives, leurs corps étaient amaigris, leurs visages émaciés. Nous avions dû considérablement adapter nos pratiques sportives, certains vomissaient car l'effort était trop violent, certains se blessaient en fonçant dans le mur… mais ils continuaient, voulant toujours venir dans cet espace essentiel pour retrouver la santé. Nous avons connu pour la première fois un grand nombre de détenus ayant le SIDA. Nous les voyions non pas amaigris, mais parfois décharnés, ils revenaient avec 10 kilos en moins. Nous avions pourtant déjà réduit l'intensité des activités proposées, ils voulaient continuer leurs efforts. En traitement, ils insistaient toujours pour venir et j'étais étonnée de leurs capacités physiques hors norme. Cette année-là, j'ai découvert un souci constant de la part des détenus pour me préserver du VIH. Lorsqu'un détenu – qu'il soit malade ou non- tombait et saignait, il refusait que je le soigne, en me disant, « *je ne veux pas te contaminer, on ne sait jamais* ». C'était l'une des périodes les plus difficiles.

Les tatouages d'aujourd'hui ne ressemblent plus aux tatouages qui m'avaient impressionnée à mes débuts. Les détenus étant en short et torse nu dévoilaient les uns des avant-bras et des bras tatoués, d'autres de grands dessins sur le dos et sur la poitrine, d'autres encore des signes sur leurs visages. « *Ce sont des signes pour ne pas passer inaperçu et donc d'exister aux yeux des autres, ou du moins de s'en donner le sentiment. Ce sont des rites intimes de fabrication du sens sur un mode moins brutal que ne le sont les conduites à risques, mais ils puisent à la même nécessité intérieure de donner sens et relief à son existence.* »[11]Le tatouage en prison permet de s'imposer, « *de donner l'apparence d'un dur* » pour ne pas avoir d'ennuis avec les autres détenus ou à l'époque de s'affirmer et de rester insoumis par rapport à l'autorité des surveillants.

[9]David LE BRETON, *L'adolescence à risque*, collection Autrement, 2002
[10]David LE BRETON, *Passions du risque*, Paris, Métailié, 1991
[11]David LE BRETON, *Signes d'identité. Tatouage, piercings et autres marques corporelles*, Paris, Métailié, 2002.

Published in : LOMO MYAZHIOM, Aggée Célestin (dir.), *Corps, identités et Sociétés. Volume 1. Autour de David Le Breton*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004697, doi : 10.17184/eac.9782813004697

Aujourd'hui, il en est tout autre, combien de fois ai-je vu un surveillant montrant son tatouage au détenu de son étage et partageant ensemble la signification ! Le tatouage le plus émouvant que j'ai pu voir est celui d'une fenêtre avec quatre barreaux et une inscription en-dessous : « *je ne suis pas un mauvais garçon* ». Le tatouage le plus impressionnant n'est pas obligatoirement massif, bien au contraire, il s'agit d'une seule petite goutte d'encre. Se faire tatouer une larme est une pratique des années 60, si la goutte est vide, cela veut dire qu'un ami ou une personne proche a été tué. Si la goutte est remplie d'encre, le porteur du tatouage a vengé ce crime en commettant lui aussi un crime. La larme peut aussi signifier une longue peine de prison, la tristesse de ce sort. Plus visible et aussi parce qu'en sport, nous sommes dans une réelle proximité, certains détenus arboraient sur leur visage et leurs bras un signe antisocial : les trois points triangulaires de « Mort aux vaches » pour signifier leur détestation de la police ou des gendarmes ou les cinq points sur les phalanges. À l'opposé des inscriptions antisociales *« Œil pour Œil », « Sans pitié », « Ni Dieu ni maître », « Vaincu mais pas dompté »,* j'ai repéré de nombreux cœurs ou prénoms de femmes, parfois le prénom ou les initiales inscrits dans le cœur. Je leur demandais s'ils étaient toujours ensemble ! De nombreux détenus ont voulu « faire peau neuve », effacer à tout prix ces signes distinctifs, car ils les stigmatisaient comme « voyou » ou « Gitan. » *« Sans signe*, nous montre David Le Breton, *ils seraient moins repérables, pourraient échapper à la justice […] Se détatouer, leur permettrait de se racheter une nouvelle identité, de recommencer une nouvelle vie au prix d'une cicatrice expiatrice. »* Parfois en cellule ils brûlaient leur peau marquée, certains utilisaient du vinaigre, d'autres repiquaient avec de l'eau de Javel. Le résultat était affreux, rarement celui escompté, la mauvaise cicatrisation était tout autant visible. L'envie de se réinsérer était réelle…

3 La double peine pour les femmes détenues

En demandant aux détenues femmes de la Maison d'Arrêt de Strasbourg si en prison, une femme perdait sa féminité, quelle ne fut ma surprise d'entendre un cri du cœur unanime, spontané et très sonore. Cette question était tombée à la fin de la séance de sport, après des étirements. Puis vinrent des commentaires, des explications, des précisions par rapport à d'autres prisons. Toutes voulaient me donner des exemples : « *ici on ne peut pas cantiner*[12] *des gels douche de femme », « nous n'avons aucun moyen de choisir un savon qui sente bon, « on n'a que celui qui est destiné aux hommes.* », « *pire, on ne peut pas avoir de déodorant femme !* », « *ici, il faut acheter son maquillage, on ne peut pas le ramener de la maison comme dans d'autres prisons* », « *si t'as pas d'argent, c'est mort, les seuls produits de maquillage sont…* [13]*, donc chers, encore une fois, celles qui n'ont pas d'argent n'ont rien. »* Et spontanément, d'évoquer en ce mois de juin 2022 caniculaire l'impossibilité d'avoir des pantacourts « *alors que les hommes portent des bermudas* », que les jupes pouvaient être ramenées au parloir par la famille « *à condition qu'elles soient longues* » ! « *On ne peut pas porter un débardeur court.* » Il semblerait que jusque dans les années 2015, les conditions vestimentaires étaient plus souples. Combien de fois ai-je vu les détenues en cours de promenade assises contre

[12] « Cantiner », dans le jargon carcéral est le fait d'acheter des produits alimentaires, des paquets de cigarettes et à moindre échelle d'autres produits : vestimentaires, hygiéniques, culturels.

[13] Une marque connue en France

Published in : LOMO MYAZHIOM, Aggée Célestin (dir.), *Corps, identités et Sociétés. Volume 1. Autour de David Le Breton*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004697, doi : 10.17184/eac.9782813004697

le mur face au soleil en short et soutien-gorge. Elles étaient d'ailleurs peu motivées pour pratiquer une activité sportive, préféraient bronzer « *plutôt que de suer et salir les habits* », « *on n'a pas beaucoup de rechange* ». Depuis 2018, les hommes ne peuvent plus être torse-nu dans la salle de sport, les femmes doivent également garder leur tee-shirts dans cette même salle. Je me souvenais qu'il y a trente ans déjà, les détenues me faisaient part des restrictions et des inégalités hommes-femmes en milieu carcéral. « *Pour nous les femmes en prison, c'est la double peine* », « *la détention est plus dure chez les femmes que chez les hommes, ils ont beaucoup plus de droits que nous.* » Pourtant de nombreux chefs d'établissements pénitentiaires ont œuvré pour diminuer les inégalités faites aux femmes. Toutefois, lorsqu'une inégalité subsiste dans ce quartier, l'excuse du taux d'incarcération féminine est toujours mise en avant. Les femmes ne représentent que 3,5 % de la population carcérale[14]. Pour l'OIP, l'Observatoire International des Prisons, « *les femmes sont les grandes oubliées du système pénitentiaire.* » Le summum est atteint lorsqu'il s'agit d'évoquer l'accès aux protections périodiques, en particulier les serviettes hygiéniques ou les tampons. Je n'en revenais pas, en 1990, les détenues n'avaient aucune protection pendant leurs règles ! J'étais abasourdie. Il n'y avait aucune justification à cet interdit ! Pire, cette situation d'une indignité sans nom a duré des décennies jusqu'en 2020 ! La loi proposée par Virginie Ballet (en décembre 2020) a permis une réponse concrète à la précarité menstruelle. Les détenues, les femmes en errance, les étudiantes en particulier ainsi que d'autres femmes en difficultés financières peuvent enfin bénéficier d'un accès gratuit. « *En taule, on a droit soit à 2 boites de serviettes, soit 2 boites de tampons…mais encore une fois, ces produits restent bas de gamme, pas discrets.* »

Si certaines inégalités de condition d'incarcération avaient été estompées, il reste encore à faire, en particulier au quartier femme. Corinne ROSTAING[15], sociologue, étudie le milieu carcéral depuis plus de trente ans. Elle explique que la peine de prison « *dans les conditions actuelles de détention, et malgré les continuelles améliorations, dégrade* » et *ainsi « condamne le détenu à perdre sa dignité ».* Les détenues femmes évoquent toujours les conditions d'hygiène : *« Je suis arrivée sale à la maison d'arrêt, je n'ai pas pu prendre de douche pendant les 2 jours de garde à vue. »* « *Je suis restée deux mois avant de sortir en promenade.* » Bon nombre d'eux, femmes et hommes, avouent avoir beaucoup consommé de médicaments anxiolytiques et de somnifères dès le premier jour. Bon nombre continueront cette consommation devenue vitale à leurs yeux. L'estime de soi est appauvrie dès les débuts de l'incarcération. Dans les séances sportives, ce manque d'estime est particulièrement visible, tant chez les hommes que chez les femmes. « *Je n'y arriverai pas* », « *je n'ai jamais fait, je ne saurai pas le faire.* » En tant qu'enseignante en EPS, il nous faut constamment encourager la personne, redonner confiance en soi, en ses possibilités. Ce manque d'estime de soi est renforcé par une prison qui déresponsabilise, surtout en maison d'arrêt, prison qui accueille tous les détenus prévenus et condamnés à des courtes peines. La maison d'arrêt, est celle qui concentre toutes les difficultés, de violences et de surpeuplement. Elle accueille un public souvent appauvri, des catégories socio-professionnelles défavorisées,

[14] Au premier janvier 2021, l'effectif des femmes détenues étaient de 2057, soit 3,3% de la population détenue. Ce taux n'a jamais dépassé 4,5 %

[15] ROSTAING Corinne, *Une institution dégradante, la prison*, Paris, Gallimard, 2021

Published in : LOMO MYAZHIOM, Aggée Célestin (dir.), *Corps, identités et Sociétés. Volume 1. Autour de David Le Breton*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004697, doi : 10.17184/eac.9782813004697

des personnes ayant un cumul de difficultés, surtout de santé. Cette première prison est celle où le détenu passe son temps à attendre, à demander l'autorisation pour ceci, pour cela. Il ne peut prendre aucune initiative, il perd toute autonomie. À cause d'un surpeuplement chronique – excepté durant le premier confinement en 2020 – les détenus ont moins de travail, moins d'activités, moins de stages de formations, ils restent plus longtemps sur les listes d'attentes. La prison doit punir, garder mais aussi réinsérer le détenu. Comment réinsérer un détenu si sa confiance en soi et son estime de soi déjà largement diminués, s'accentuent davantage durant l'incarcération, s'il reste tout le temps en cellule, s'il ne peut faire un stage de formation long et qualifiant, etc… « *Nous les femmes, on est considérées comme des traînées, les hommes, eux, comme des caïds lorsqu'ils sortent de prison.* » À quand une prison qui garde, qui punit bien sûr mais aussi qui permet la reconstruction de ce public, en très grande majorité, vulnérable. À quand une prison qui permet aussi de se former, de se soigner. Aujourd'hui, redonner du sens à la peine passe par une réhabilitation de la dignité du détenu.

Published in : LOMO MYAZHIOM, Aggée Célestin (dir.), *Corps, identités et Sociétés. Volume 1. Autour de David Le Breton*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004697, doi : 10.17184/eac.9782813004697